



EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du samedi 4 avril 2026 09:00

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 030-213001050-20260404-DEL2026_030-DE



En exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 3

Absents : 0

Date de la convocation :
30/03/2026

Président de séance :
Laurent BALSAN

Secrétaire de séance :
Marc SAUVAIRE

N° interne de l'acte :
DEL2026_030

Le samedi 4 avril 2026, le Conseil Municipal de la Mairie de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi.

Membres présents :

Laurent BALSAN, Marc SAUVAIRE, Annie LONJON, Sylvie LAFON, Bruno MOTTET, Myriam BALSAN, Jean-Pierre POURTIER, Amélie BOUTEILLER

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jean-Marie PONCELET (donne pouvoir à : Laurent BALSAN), Anaëlle BROCCOLI (donne pouvoir à : Annie LONJON), Jean-Luc ABLE (donne pouvoir à : Amélie BOUTEILLER)

Membres Absents :

Désignation d'u élu référent Parc National des Cévennes

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Par délibération du 21 octobre 2016, le conseil municipal a décidé de proposer son adhésion à la charte du Parc National des Cévennes au Conseil d'Administration de l'établissement validée par le conseil d'administration du Parc du 6 décembre 2016 par la délibération n° 20160481.

Conformément aux engagements des communes qui adhèrent à la charte du Parc National des Cévennes, le conseil municipal doit désigner un élu référent qui sera l'interlocuteur privilégié de l'établissement public.

Anaëlle BROCCOLI est candidate à cette fonction.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de nommer Anaëlle BROCCOLI élu référent au Parc National des Cévennes.
- Charge M. le Maire de signer tout document s'y rapportant.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

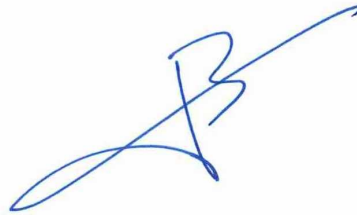
Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0



Fait et délibéré en mairie le samedi 4 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Marc SAUVAIRE

M. le Maire
Laurent BALSAN